



# STRUCTURE MONDIALE D'ACTION

## Coordinateur Équipe mondiale de l'extension (EMEx) de district

### Mandat

Mandat de 1 an. Sélectionné par le district (conformément aux statuts du district) comme membre du cabinet de district. Mandat renouvelable sans limite.

### Aperçu du poste

En tant que coordinateur EMEx de district, vos efforts auront un impact direct sur la réussite de la mise en œuvre du plan et des objectifs de croissance de l'effectif de *MISSION 1.5* tels qu'établis. Vous êtes chargé de diriger les initiatives du district en matière de d'extension (c.a.d. la création de clubs). Vous constituerez et dirigerez une équipe de Lions qui partagent votre passion pour la création de clubs. Ce poste requiert des capacités à créer des liens et surmonter les obstacles.

### Actions pour réussir

- Soutenir le but et les objectifs de *MISSION 1.5* à l'échelle de l'organisation, dont la réalisation des objectifs régionaux définis en matière d'effectif.
- Développer, soutenir et exécuter un plan de croissance annuel de l'effectif tel que défini par *MISSION 1.5*, en collaboration avec la Structure mondiale d'action (SMA) du district.
- Adhérer à un calendrier d'engagement annuel établi par le président de la Structure mondiale d'action (SMA) au niveau du district (le gouverneur) afin de suivre les progrès accomplis vers les objectifs régionaux de *MISSION 1.5*, y compris participer au point mensuel organisé avec les responsables SMA régionaux et de district multiple, et faire le point chaque mois avec la SMA du district et les présidents de région et de zone.
- Suivre les rapports de création de clubs, suivre et interpréter les données, et anticiper les résultats.
- Mettre en œuvre des stratégies et apporter une motivation et une formation continue pour aider le district à atteindre son objectif *MISSION 1.5* en matière de croissance de l'effectif et de création de clubs.
- Identifier les possibilités de création de clubs localement ou au sein de secteurs plus étendus n'ayant pas ou peu de clubs.
- Collaborer avec les responsables de district pour constituer une équipe capable d'accomplir les tâches requises pour réussir la création de clubs, notamment le recrutement de membres, la formation des responsables et la mise en place d'activités de service de qualité.
- Élaborer un plan et un calendrier pour chaque nouveau club potentiel en suivant des processus éprouvés en matière de création de club incluant la formation de l'équipe, la recherche de site, l'évaluation des besoins, l'identification de clubs parrains et des Lions Guides, les réunions d'information et d'organisation ainsi que le recrutement des membres fondateurs.
- Collaborer avec le président et les coordinateurs SMA au niveau du district pour maintenir une communication efficace à tous les niveaux de la SMA par le biais de canaux multiples tels que visites en personne, bulletins d'information, correspondance, réseaux sociaux, etc.
- Collaborer avec les responsables SMA de district pour organiser des séminaires, des événements et des projets *MISSION 1.5* pertinents dans le cadre des réunions du conseil et de cabinet, du congrès de district et d'autres réunions de formation.

- Comprendre et communiquer le processus et les règles en matière de création de clubs aux membres de l'équipe et s'assurer que des informations exactes sont transmises aux membres potentiels.
- Favoriser le succès des nouveaux clubs en aidant les clubs parrains à établir des relations de mentorat avec leurs officiels et en éduquant les Lions Guides sur les attentes des nouveaux clubs.
- Former et impliquer les Lions intéressés par la création de clubs pour augmenter la capacité du district dans ce domaine en soutien de *MISSION 1.5*.
- S'assurer que les demandes de création de club sont correctement remplies, approuvées et transmises.
- Promouvoir l'achèvement du parcours de formation sur l'Approche Globale Effectif et partager les meilleures pratiques.

### Mesure des résultats

À la fin de chaque année Lions :

- Atteinte d'une croissance nette de l'effectif positive telle que définie par MISSION 1.5, notamment en parrainant au moins un nouveau membre et en créant au moins un club.
- Augmentation du nombre de clubs créés par rapport à l'année précédente.
- Envoi des demandes de création de club dûment remplies et en temps opportun.
- Diminution du nombre de jours nécessaires au processus de création de club.

### Qualifications recommandées

- Connaissances du processus de création de club (demande de charte).
- Expérience avérée en matière de création de club.
- Être passionné(e) par le Lions et investi(e) dans l'avenir de l'organisation.
- Aptitude à l'utilisation des technologies (E-mail, Microsoft Office, Lion Portal, Internet, réseaux sociaux).

### Rapports

- Le coordinateur EMEx de district rend compte au président de la Structure mondiale d'action (SMA) au niveau du district (le gouverneur de district).